LA SYNTAXE

Dans la grammaire théorique française on trouve plusieurs définitions de la syntaxe, dans la majorité desquelles on définit cette dernière, de manière très générale, comme étude de la façon et des règles dont les mots se combinent pour former des groupes de mots et des propositions. A titre d'exemple on peut citer la définition donnée par J. Dubois et alii dans leur Dictionnaire de linguistique: «On appelle *syntaxe* la partie de la grammaire décrivant les règles par lesquelles on combine en phrases les unités significatives; la *syntaxe,* qui traite des fonctions, se distingue traditionnellement de la morphologie, étude des formes ou des parties du discours, de leurs flexions et de la formation des mots ou dérivation» [Dubois, al. 1973, p. 480]. Le célèbre linguiste russe V.Gak, dans son ouvrage bien connu «Теоретическая грамматика французского языка» élargit la sphère de syntaxe en y introduisant la notion des unités intraphrastiques : «Синтаксис определяется как раздел грамматики, изучающий закономерности сочетания слов и построения предложений, а также закономерности включения предложений в более крупные формирования – сверхфразовое единство и текст». [Гак 2000: 463]. D'un point de vue purement grammatical, l'étude de la syntaxe concerne trois sortes d'unités :

- la *phrase*, qui, d'après l'opinion de la plupart des linguistes, est la limite supérieure de la syntaxe ;
- le *mot* qui en est le constituant de base, parfois appelé *élément termial ;*
- le *syntagme* (ou *groupe de mots*), qui en est l'unité intermédiaire.

La syntaxe a des points de contact avec les sciences suivantes :

- la psychologie cognitive;
- la théorie de l'intonation (dès 1958, Hockett considère en effet l'intonation comme un constituant immédiat de la phrase et Stockwell (1960, 1972) dans le cadre de la grammaire générative et transformationnelle, fait intervenir l'intonation très tôt dans la structure profonde. Ceci a donné lieu à de nombreux travaux non seulement aux Etats-Unis (Chomsky, 1970, 1972; Jackendoff, 1972), mais au niveau international et aussi en France (Di Cristo, 1975; Martin, 1975). Des interprétations différentes sur la nature, le rôle et la prévalence à accorder à la phonologie vis-à-vis de la syntaxe sont rapidement apparues, donnant naissance ainsi à plusieurs écoles en phonologie);
- la stylistique;
- la théorie de la littératture etc.

La syntaxe dite traditionnelle a dominé pendant plusieurs siècles. Les nouvelles théories syntaxiques ont apparu au XX-e siècle, ce qui est lié tout d'abord avec le nom de F. de Saussure appelé «le père de linguistique moderne». Dans l'étude des phénomènes syntaxiques on peut réunir toutes les tendances en trois groupes:

- structurale ;
- logique ;
- sémantique.

Les deux dernières tendances relèvent de l'approche mentaliste, tandis que la première est formaliste.

Parmi les grands courants et approches syntaxiques au XX-e et XXI-e siècles on peut distinguer :

1. Tout d'abord la syntaxe **logico-sémantiqu**e (les années 1920-1940) dont les représentants sont - F.Brunot, Ch.Bally, A.Sechehaye, J.Damourette et E.Pichon, donc, les adeptes de Saussure, de préférence.

Presque en même époque se développe l'approche **psycho-mécanique** (entre 1919 et 1958) avec G.Guillaume à la tête.

2. Depuis une trentaine d'années, les sciences du langage ont été traversées par deux paradigmes concurrents, le paradigme **formaliste** d'une part et le paradigme **fonctionnaliste** de l'autre. Si on peut géographiquement réduire cette opposition à l'opposition côte-Est/côte-Ouest, la question de l'opposition et de l'articulation entre ces deux approches reste entière. Pendant cette période les études syntaxiques ont connu un *essor considérable*. Elles ont mis à la disposition des chercheurs et des projets appliqués une réserve considérable de méthodes, de relevés empiriques et de formalismes. Cette grande richesse des investigations syntaxiques proprement dites met à l'ordre du jour la question de la sémantique, laquelle est toujours considérée par les modélisations syntaxiques comme l'étape suivante, le recours, voire le but ou la pierre de touche de la syntaxe.

C'est vers la moitié des années 50 qu'on doit remonter afin de bien comprendre les effets qu'auront eu les hypothèses de **Noam Chomsky** sur l'étude de la syntaxe mais aussi sur la linguistique en général dans le monde entier, y compris, naturellement, la France. Ce qui caractérisait les travaux des structuralistes américains de l'époque, en particulier ceux de **Z.S.Harris** et auparavant L.Bloomfield, c'est la **méthode distributionnelle**. Selon cette méthode, la syntaxe est perçue en termes de la distribution des morphèmes dans la phrase. Selon Chomsky et d'autres, cette approche soulève des problèmes majeurs dont le plus important est sans doute le fait que les résultats qu'elle permet d'atteindre se présentent comme une classification *descriptive* des types d'occurrences observés dans le corpus à l'étude. Sur la base de ces problèmes, Chomsky (1957) propose de modifier les procédés distributionnels de Harris pour en faire des règles pouvant servir à générer des phrases et des syntagmes. Parmi les modèles linguistiques proposés il existe un modèle d'analyse **en constituants immédiats syntaxiques** (**CSI**) qui reproduit la structure arborescente proposée par les structuralistes américains **(*Wells, 1947*)** et deux modèles d'analyse **en constituants immédiats sémantiques**. Dans la tradition structuraliste "classique" américaine, toute phrase est susceptible d'être décomposée en constituants immédiats de niveau inférieur.

La théorie syntaxique s'efforce de repenser, en termes exclusivement syntaxiques, et non pas plus ou moins sémantico-syntaxiques ou morpho-syntaxiques, comme le fait facilement la grammaire traditionnelle, les grandes notions de base de la syntaxe : celles de phrase et de proposition, celles de sujet, de complément de verbe et de circonstants, celles de subordination et de coordination. Cette théorie, illustrée surtout à partir de langues indo-européennes, se veut générale et applicable à toute langue particulière. Comme on le sait, à la base du structuralisme américain s'est développé le structuralisme en France :

- **Syntaxe distributionnelle** (les années 1950-1960) (J. *Dubois*) ;
- **Syntaxe transformationnelle** (grammaire générative, les années 1960-1970) (*N.Ruwet, M.Gross, J.Dubois*), approche distributionnelle (constituant immédiats);
- **Syntaxe sémantique** (pendant les mêmes années 1960-1970) (*L.Tesnière, B.Pottier, A.-J.Greimas)*. *Dépendance syntaxique (Modèle DP)* Les grammaires de

dépendances se sont appuyées sur les travaux initiateurs de Tesnière (1959). Depuis, de nombreuses formalisations ont vu le jour à l'échelon international, aux Etats-Unis par exemple (Hays, 1964), en Russie (Kulagina et al., 1967), ou en France (Veillon, 1970 ; Courtin, 1977 ; Bailly, 1983).

L'approche logique confronte la proposition à la structure du jugement qui affirme ou nie quelque chose sur les objets et les phénomènes, leurs qualités, liens et relations. La forme concrète de l'analyse de la proposition dépend du choix de la théorie logique pour la base d'analyse (par exemple, l'analyse distributionnelle). La logique traditionnelle (appelée aussi classique ou aristotélicienne) développait une étude sur le jugement attributif en y distinguant deux termes essentiels : le sujet et le prédicat ayant entre eux des rapports d'appartenance au sens large du mot. D'après la logique des relations, développée surtout fin du XIX^{e} - début du XX^{e} siècle, la base d'un simple jugement est faite par l'ensemble des substances (des objets dans l'esprit) liées par une relation, d'où découle la tendance de considérer le prédicat exprimant la relation comme terme essentiel de la proposition, et le sujet et le complément comme des termes qui en dépendent.

La **sémantique** linguistique autonome issue de la linguistique structurale européenne s'est développée peu à peu depuis le début du XX-e siècle. **L'approche sémantique** confronte la structure de la proposition avec celle s'un segment de la réalité, décrite dans cette proposition, ayant donné que la sémantique est la relation de la forme linguistique à un objet extralinguistique. Le contenu des unités syntaxiques c'est le reflet des fonctions typiques et des relations des objets de la réalité dans l'esprit des sujets parlants. La sémantique est toujours considérée par les modélisations syntaxiques comme le recours, voire le but ou la pierre de touche de la syntaxe. Depuis une quarantaine d'années, quatre principaux types d'approches sémantiques se sont développées :

1 - La *sémantique logique* a une longue tradition, puisqu'elle a détenu la question du sens linguistique jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle. Elle s'attache à juger de la vérité des énoncés et des conditions auxquelles le langage peut dire le vrai; c'est pourquoi on l'appelle souvent *sémantique véric*onditionnelle. Elle s'est considérablement modifiée avec la formalisation de la logique et on la nomme aussi à bon droit *sémantique formelle*. La sémantique logique a bénéficié de l'essor du positivisme logique et souffre à présent de son discrédit. Son intérêt philosophique est grand, car la question de la vérité est un des thèmes majeurs de la métaphysique occidentale; en revanche, sa capacité descriptive reste faible et contraste avec la complexité des formalisations qu'elle emploie.

2 - La *sémantique psychologique* définit la signification comme le rapport entre des signes et des représentations ou opérations mentales. Elle s'est développée depuis la fin du XIX^{e} siècle. On lui doit diverses théories des réseaux sémantiques (Quillian, Collins et Loftus), de la compréhension des textes (Kintsch) et des modèles que requiert cette compréhension.

3 - La *sémantique cognitive* pourrait apparaître comme un développement de la sémantique psychologique, car elle définit la signification comme une représentation mentale. Cependant, elle n'a pas défini d'objectifs ni de protocoles expérimentaux. Ses principaux animateurs sont des linguistes (Lakoff, Langacker), et elle procède d'une linguistique mentaliste qui rapporte tous les phénomènes linguistiques à des opérations mentales. La sémantique cognitive rencontre naturellement des problèmes philosophiques et s'oriente à présent vers des théories du sujet transcendantal.

Ces trois approches sont liées entre elles et se complètent. Tout contenu dans la langue s'exprime seulement par les différences de formes, c'est pourquoi on ne réalisera jamais les particularités des phénomènes syntaxiques sans une analyse détaillée de leur côté formel. D'autre part, il est impossible d'apprendre à fond les formes linguistiques, sans prendre en considération les formes de pensée et les faits de la réalité extralinguistique, reflétés par la pensée et exprimés par la langue.

D'autres approches, connexes, ont absorbé les intérêts et les énergies des linguistes français: le développement de plusieurs courants **pragmatiques** (*théorie de l'argumentation de Ducrot, théorie de l'interaction verbale, praxématique*), investigations linguistiques *descriptives* et théoriques concernant la *linguistique de la référence*, ou *la sémantique lexicale*. Ces études constituent très certainement un atout pour les années qui viennent, dans la mesure où ces questions sont précisément celles dont la modélisation est à l'ordre du jour.

Le développement relativement récent de la **linguistique pragmatique**, la **grammaire du texte** ou **linguistique textuelle** veut proposer des outils d'analyse pour des segments linguistiques supérieurs à la phrase. La linguistique textuelle complète ainsi une perspective grammaticale présentant des énoncés hors situation ou décontextualisés. Ce faisant, la linguistique textuelle permet d'apporter un éclairage nouveau sur des problèmes grammaticaux "traditionnels".

Les **modèles de l'énonciation** (les années 1960-1980) reprennent l'organisation en thème / rhème, notions introduites à l'origine par les linguistes de l'Ecole de Prague.

L'**analyse conversationnelle** ou analyse de conversations (CA) (les années 1990-XXI-e s.) a été initialement développée par Harvay Sacks et ses collaborateurs et a été suivie par les Français E.Roulet, J.-P.Broncart, A.Reboul, J.Moeschler. L'analyse du discours et l'analyse conversationnelle s'intéressent principalement au discours oral, et plus spécifiquement à l'analyse des conversations naturelles. Par conversation naturelle, on désigne ici toute interaction verbale en face à face ou à distance (téléphone, visiophone, courrier électronique interactif, etc.), dans laquelle les facteurs situationnels, contextuels, gestuels, intonationnels jouent un rôle important. Comme exemple de conversations naturelles, on mentionnera les conversations téléphoniques, les interactions parents-enfants, maître-élèves, médecin-patient, les interactions dans des lieux publics (transactions commerciales) ou dans des lieux privés (discussions de café, discussions familiales), les débats politiques, les interviews journalistiques, etc. L'une des conséquences des analyses de conversation a été une mise en question d'un principe fondateur de la linguistique moderne, représenté notamment dans la tradition générativiste, à savoir le recours à l'intuition du sujet parlant pour évaluer les données. Il est à cet égard symptomatique de constater que presque toutes les approches de la conversation se sont réclamées d'une linguistique de la parole (par opposition à une linguistique de la langue, dans son acception saussurienne) ou d'une linguistique de la performance (opposée, dans le paradigme chomskien, à une linguistique de la compétence). C'est la raison pour laquelle les travaux d'origine **sociolinguistique** (de tradition variationniste chez *Labov 1976 et 1978* ou relevant de **l'ethnographie de la communication**: *Gumperz et Hymes 1972, Gumperz 1989* ont fortement influencé la tradition conversationnaliste, et même provoqué la tentation, dans le domaine de la linguistique, d'une linguistique «interactionniste» (*Kerbrat - Orecchioni 1990, Vion R. 1992*).

Les dernières années ont vu l'apparition de la **Grammaire Applicative et Cognitive** (*Desclés, 1990*). C'est un modèle linguistique global qui synthétise plusieurs courants.